

La réussite à 10/20 n'aurait pas modifié le niveau d'exigence

Les professeurs et les étudiants le ressentent comme tel après la session de janvier.

Un des points du décret paysage réformant l'enseignement supérieur stipule que, depuis cette rentrée académique, le seuil de réussite d'un cours et d'une année est fixé à 10/20 au lieu de 12. La session d'examens de janvier est terminée et les ultimes corrections sont attendues pour le 25 février. Nous avons voulu savoir si l'abaissement du seuil de la réussite avait eu un impact sur le taux de réussite. Mais aucune université francophone, hormis l'ULg, ne souhaite divulguer ces chiffres. Il ne nous restait alors qu'à sonder le ressenti des professeurs et des étudiants.

Davantage d'étude pendant la bloqué

Hélène Mariaud étudie la photo à Saint-Luc Tournai. Elle n'a pas eu le sentiment que les examens étaient plus corsés ni que ses professeurs l'ont cotée plus durement. *"Les étudiants ne se sont pas relâchés pendant la bloqué, au contraire, ils ont étudié davantage par crainte d'un durcissement de la cotation, a-t-elle remarqué. Le fait que la réussite soit à 10 ne rend*

pas les études plus faciles. Les exigences des professeurs n'ont pas changé", poursuit-elle. Céline De Beusscher, étudiante à la Haute Ecole de la province de Namur, estime elle aussi que la réussite ne sera pas facilitée. *"Les professeurs ne braderont pas les diplômes. J'entends souvent qu'il sera plus difficile d'atteindre le grade de satisfaction."*

Mathieu Bihet est engagé dans des études de droit à l'ULg et est membre actif du syndicat étudiant la Fédé. La réussite à 10/20, il n'y est pas favorable. *"On perd les cotes de balances que l'on ne pourra plus compenser avec de meilleures cotes et le grade de satisfaction, il faudra aller le chercher."* Corinne Martin est étudiante en droit à l'UCL. *"J'ai l'impression que les cotes étaient justes par rapport aux objectifs des cours et que le niveau d'exigence est resté le même. On s'est dit que les cotes les plus élevées allaient être difficiles à obtenir donc on ne s'est pas relâché dans l'étude."* La jeune femme est aussi présidente de la Fef. *"Je*

ne pense pas que cette réforme vise à faciliter la réussite. La crainte d'un nivellement par le bas a été formulée par certains étudiants mais les professeurs vont maintenir leur niveau d'exigence. Une cote, c'est un code chiffré pour véhiculer un message pédagogique. Ici, on change le code mais pas les exigences", déclare Corinne Martin avec sa casquette de présidente.

Ne pas galvauder les diplômes

Annick Sartenaer est professeur de mathématiques à UNamur. *"Je n'ai rien changé à mes cotations. Ce qui va me guider, c'est quand j'estime qu'un étudiant n'a pas réussi à acquérir la matière. Mon 10/20 correspond et correspondait déjà au fait de pouvoir dire: Il a réussi la matière. On en a discuté entre professeurs et, le plus souvent, ils estimaient que ça n'allait pas changer grand-chose et qu'on n'allait pas vers un durcissement des cotations, tout en ne galvaudant pas les diplômes. On va adapter nos exigences, avec toujours le souci de former correctement les jeunes à un métier."* Annick Sartenaer souligne qu'avant la réforme, il était possible de réussir avec quelques échecs et que cela n'est plus le cas. Cet abaissement du seuil de réussite? *"Il rend les choses plus claires et je n'ai pas d'a priori négatif mais il faudra voir à l'usage."*

I.L.

"Je n'ai rien changé à mes cotations."

ANNICK SARTENAER

Pour ce professeur de maths à UNamur, c'est toujours l'acquisition de la matière qui guide ses cotations.

“Le taux de réussite est stable”

Coup de pouce. Pour le vice-recteur à l'Enseignement de l'ULg et à la lumière des résultats encore partiels de la session de janvier, l'abaissement du seuil de réussite n'a pas induit de gros bouleversements. *“Le taux de réussite est très stable. Le 10/20 ne va pas révolutionner la réussite à l'université mais aidera les étudiants dont les notes étaient comprises entre 8 et 11/20 à passer le cap, dit-il. La cote, ce n'est pas le plus important, c'est l'échange entre le professeur et l'étudiant. Celui-ci doit comprendre l'objectif d'apprentissage à atteindre et le professeur sait comment il doit évaluer. Il ne sera pas plus sévère mais s'adaptera”*, précise Eric Haubruge qui se dit favorable à l'abaissement de la réussite à 10. **I.L.**

“Les exigences sont les mêmes”

Outils. *“A l'ULB, le corps professoral a reçu des outils pour évaluer les étudiants avec cette nouvelle norme mais aucune consigne pour qu'ils cotent plus durement n'a été donnée. Les exigences sont les mêmes : les objectifs doivent être atteints et l'on cote en fonction. On continue à décrire la réussite de l'étudiant. C'est toujours le même exercice”*, indique le vice-recteur à l'Enseignement. Philippe Emplit souligne que le 10/20 *“est un des très beaux points de la réforme car il oblige les enseignants à décrire parfaitement les objectifs d'apprentissage”*. Celui qui est aussi professeur de physique n'a pas eu d'examens à faire passer au premier quadrimestre mais il affirme qu'il ne changera en rien la répartition des points aux examens plus tard dans l'année. **I.L.**

“Je m'y plie sans états d'âme”

Appréciation. La réussite à 10 au lieu de 12 ne bouleverse pas le vice-recteur à l'Enseignement. *“C'est une question d'appréciation. Le chiffre que l'on donne reflète l'acquisition des objectifs, des compétences. On change simplement de thermomètre; c'est comme passer des degrés Fahrenheit aux degrés centigrades. On a toujours nos exigences et cet abaissement du seuil de réussite ne fera sans doute pas beaucoup bouger les lignes en matière de réussite à l'université. Je me plie à cette réforme, à laquelle je ne suis pas hostile, sans états d'âme”*, déclare Marc Lits. Plus de 200 professeurs de l'UCL ont mené en amont un travail de réflexion pédagogique sur le sujet de l'évaluation. **I.L.**